



- FICHE BONNE PRATIQUE -

COOPÉRATIVE EBTAH CHENGROUN : UN MODÈLE DE GOUVERNANCE



L'Adrar est une région située au centre ouest de la Mauritanie, au cœur du Sahara. La ville d'Atar en est la capitale. Après l'Indépendance, le tissu associatif mauritanien a vu le jour mais il demeure un système faiblement organisé ce qui impacte ses performances. Cette désorganisation touche plus spécifiquement les coopératives agricoles.

Les coopératives avec un bon système de gestion sont des denrées rares en Mauritanie et particulièrement dans les milieux oasiens.



Dans ce cadre, la coopérative Ebtah Chengroun n'a pas dérogée à la règle mais le dynamisme et la diversité de ses adhérents fait qu'elle peut être citée comme un modèle de gouvernance et de bonne gestion parmi les coopératives agricole de la ville d'Atar.

OBJECTIF DE L'EXPÉRIENCE

Optimiser la production et améliorer les conditions de vie des membres de la coopérative grâce à un modèle de gouvernance fonctionnel.

HISTORIQUE DE LA COOPÉRATIVE EBTAH CHENGROUN

La coopérative Ebtah Chengroun, comme son nom l'indique, se situe au bord de la btah (signifie « là où ruisselle l'eau de pluie ») d'Atar.

Elle a été créée en 1986 et a obtenu un agrément en 1989 sous la forme d'une coopérative agricole. En parallèle de ses activités agricoles, les membres de la coopérative ont décidé de faire de l'élevage, notamment de l'embouche de petits ruminants.

Malheureusement, en raison de la sécheresse qui a touchée l'Adrar durant la dernière décennie, cette activité a été abandonnée.

Ce qui a obligé la coopérative à renforcer son activité agricole. Les cultures

dominantes de la coopérative sont les palmiers dattiers et la luzerne.

A la fin des années 1990, la coopérative était prospère en raison de l'abondance de la ressource en eau ce qui leur permettait d'exploiter une superficie de 2 hectares en maraichage, orge et blé. Depuis cinq années, la nappe phréatique a considérablement baissé, ce qui a engendré un rétrécissement de la parcelle exploitée.

Aujourd'hui seulement un quart de la superficie totale de l'exploitation est cultivée. Ils cultivent la luzerne tout au long de l'année car elle est très demandée sur le marché, 60 pieds de palmiers dattiers, et plus rarement la betterave et la carotte.



L'ORIGINALITÉ DE LA COOPÉRATIVE

L'adhésion à cette coopérative présente de nombreux avantages pour ses membres. Le principal avantage des membres de la coopérative est l'accès à la propriété foncière car tout ce qui est acquis dans le cadre de la coopérative est un bien commun.

L'adhésion et l'accès à ce bien commun se transmet par héritage dans le cas d'un décès d'un des membres. La diversité sociale des membres de la coopérative a créé une fraternité et une solidarité.

Quand ils sont sur la parcelle ils sont sur un pied d'égalité, ils enlèvent leurs boubous et tout le monde se mélange : peuls, soninkés, maures, descendants

d'esclaves et anciens maîtres.

Une autre originalité de cette coopérative se retrouve dans l'organisation de l'assemblée générale dont le procès-verbal est toujours rédigé par le représentant du Ministère de l'Agriculture qui n'est pas un membre de la coopérative dans un souci de transparence.

Depuis sa création, l'alternance de la présidence de la coopérative est assurée. Sept présidents se sont succédés dont quatre femmes, ce qui traduit l'importance accordée à la parité entre les sexes dans les prises de décisions.

LIMITES ET PERSPECTIVES DE L'EXPÉRIENCE

Malgré ce système de gestion transparent, la coopérative reste aujourd'hui sans mémoire car leurs archives ont été détruites. De plus, en raison du changement climatique, la coopérative doit faire face à plusieurs difficultés et défis.

La baisse de la nappe phréatique a eu pour conséquence une augmentation du taux de salinité de l'eau d'irrigation ce qui constitue un réel frein pour la culture sous-palmiers. La salinité attaque les cultures et pousse les membres de la coopérative à cultiver la luzerne qui y résiste mieux.

L'absence d'activités génératrices de revenus autres que l'agriculture menace également la pérennité de la structure. De plus, le système qui veut que l'adhésion soit transmise par héritage peut présenter des risques quant à la multiplication des bénéficiaires et la division du foncier.

Un des enjeux pour la coopérative est, dès lors, d'assurer un équilibre entre capacité de production et nombre d'adhérents. D'autant plus que la persistance de la sécheresse entraîne une sous-exploitation de l'ensemble du périmètre de la coopérative et une salinité de l'eau d'irrigation qui limite la diversité des cultures.

Enfin le principal inconvénient est que la majeure partie des bénéficiaires est analphabète. Ils ont été formés aux

nouvelles techniques agricoles mais en raison d'un manque de niveau, les adhérents n'ont pu profiter pleinement de la formation.

Les membres de la coopérative sont demandeurs d'un partenariat qui contribuera au renforcement de leurs capacités en gestion administrative et financière, en techniques agricoles et en stratégie de plaidoyer auprès des bailleurs de fonds et de l'Etat afin de trouver des appuis financiers et techniques.

Le défi majeur de cette coopérative est lié au changement climatique qui engendre une raréfaction de la ressource hydrique dans la région d'Adrar.

La coopérative Ebtah Chengroun nous montre que la notion d'équité et la bonne gestion financière sont centrales pour assurer un fonctionnement efficace de ces structures. Reste aujourd'hui à appuyer ces organisations et favoriser le partage d'expérience pour permettre au plus grand nombre de pérenniser leur activité et contribuer à la préservation des oasis.

La bonne gouvernance est un moyen de durabilité conditionné par la transparence dans les prises de décision, par une bonne cohésion sociale et par la circulation de l'information.

Contacts

• *Mohamed Ould Lehbouss, Commissaire aux comptes*
+222 41 91 80 43 / 22 28 71 98

• *Mulay Mohamed Ould Sidi, Chef de service de développement des filières de la Délégation Régionale*
+222 46 53 22 59



Rédaction : Sidi Ahmed Cheine (Tenmiya) et Manon Maunoir (CARI)

Coordination : Jean-Baptiste Cheneval (CARI)

Mise en page : Géraldine Allemand et Estelle De Marco (CARI)

Production et copyright CARI 2018

